

RÉDIGER UNE BIBLIOGRAPHIE

Définition : ensemble des ouvrages (livres, périodiques, dictionnaires, encyclopédies...) et des sites internet ou des CD Roms que j'ai utilisés pour faire ma recherche.

Objectifs :

- Permettre de **retrouver en peu de temps**, d'une séance à l'autre, **les documents sélectionnés**.
- **Permettre au public visé** (lecteurs, auditeurs, spectateurs...) **de consulter les sources utilisées** pendant la recherche pour vérifier une donnée ou l'approfondir.
- **Donner du poids à son argumentation**.

Il est donc **nécessaire** d'élaborer une bibliographie lors de tout travail de recherche documentaire.

• Présenter les références d'un article de revue

NOM DE L'AUTEUR de l'article, Prénom. Titre de l'article. Nom de la revue, date, numéro, pages consultées.

Ex : FOHR, Anne. Les petits caïds. Okapi, 11 septembre 2006, n°25, p.24-25.

• Présenter les références d'une revue

Nom de la revue, date, numéro.

Ex : TDC, 26 octobre – 1er septembre 2006, n°47.

• Présenter les références d'un livre ou d'un manuel scolaire

NOM DE L'AUTEUR, Prénom. Titre du livre. Editeur, année d'édition.

Ex : ROUAUD, Jean. Pour vos cadeaux. Editions de minuit, 2000.

• Présenter les références d'un article d'encyclopédie

NOM DE L'AUTEUR, Prénom. Titre de l'article. In Nom de l'encyclopédie, n° du volume, pages.

Ex : POGGI, André. Avalanche. In Encyclopédie Universalis, n°23, p. 2123-2124.

• Présenter les références d'un site internet (y compris les encyclopédies et les périodiques en ligne)

« Titre » (de la page ou de l'article), sur le site Nom du site. [Consulté le]. Disponible sur : adresse URL

Ex : « Jules César », sur le site Wikipédia [Consulté le 15 août 2011]. Disponible sur : http://fr.wikipedia.org/wiki/Jules_Cesar